

mérite d'être encouragée ; mais la licence de la presse doit être réprimée.

« Mon serment d'office m'oblige à sévir contre celui qui a été justement trouvé coupable ; et je dois rendre une sentence. Car attaquer le caractère d'un prêtre, c'est ébranler la foi des citoyens et semer le doute dans leur esprit. Le prêtre enseigne la moralité et la religion. Il nous aide à passer d'un monde à l'autre. Le clergé ici a joué un rôle qui lui mérite le respect de toute la population.

« Je plains l'accusé, qui est homme d'éducation et père de famille. Si je n'écoutais que mon cœur, je lui dirais : « Sortez de la boîte ; allez et repentez-vous ». Je serais bien disposé à suspendre la sentence, si j'étais sûr que l'offense ne se répéterait pas demain. Mais il faut que je sois fidèle à mon devoir, quelque pénible qu'il soit.

« Je veux cependant écouter la voix du jury et celle du plaignant lui-même, qui se sont associées pour demander au tribunal d'user de clémence. — Coupable, je pourrais vous condamner à un an de prison et à \$400.00 d'amende. Je vous condamne seulement à trois mois de prison. Et à l'expiration de votre peine, vous devrez fournir un cautionnement personnel de garder la paix et d'avoir une bonne conduite à l'avenir ».

Nous regrettons de n'avoir pu mettre sous les yeux de nos lecteurs qu'un résumé de cette sentence, qui venge enfin les catholiques de tant de tristesse et d'ennui.

Pour terminer, et comme moralité de cette affaire, nous citons les justes réflexions suivantes d'un confrère :

« Monsieur Charlier, l'ancien gérant des *Débats*, est assez frappé pour que nous respections sa pénible situation. Nous désirons tout simplement constater comment l'opinion publique qui semble, à la surface, se délecter momentanément de propos scandaleux et de dénigrements personnels, les déteste, au contraire, lorsqu'elle rentre dans son for intérieur, et jusqu'à quel point elle repousse la calomnie et les allusions perfides ».

« Le Révérend Père Adam, obligé d'être sévère dans la revendication de sa dignité sacerdotale, a donné un noble exemple de mansuétude évangélique en plaidant pour son accusateur après le verdict qui le vengeait. Que l'exemple de cette grande charité chrétienne ne soit pas perdu ! »